

# LIQUIDATION JUDICIAIRE PROCÉDURE DE CONCILIATION



## QUELS SONT LES ÉVÉNEMENTS PERMETTANT LE DÉBLOCAGE ("FAIT GÉNÉRATEUR") ?

- Liquidation judiciaire.

## DATE DE L'ÉVÉNEMENT (DATE DU "FAIT GÉNÉRATEUR") :

- Date de liquidation judiciaire de l'entreprise.
- OU
- Date de la demande du président du Tribunal de commerce.

## QUELLES SONT LES CONDITIONS D'APPLICATION ?

La demande doit être adressée au teneur de compte, soit :

- par le tribunal de commerce avec l'accord du titulaire du compte,
- par le titulaire du compte.

## QUELS SONT LES JUSTIFICATIFS À FOURNIR ?

### Dans le cas d'une liquidation

- Copie du jugement du Tribunal de commerce mentionnant la liquidation judiciaire de l'entreprise,

ET

- Récépissé de radiation du RCS ou du répertoire des métiers ou attestation de cessation d'activité de l'URSSAF.

### Dans le cas d'une procédure de conciliation

- Demande du président du Tribunal de commerce auprès duquel est instituée une procédure de conciliation avec l'accord du titulaire du compte.



## IMPORTANT

Consultez la **fiche "généralités"** pour connaître les procédures et les conditions générales des cas de déblocage anticipé.

### LES CAS DE DÉBLOCAGE ANTICIPÉS GÉNÉRALITÉS

#### DROITS CONCERNÉS PAR LE DÉBLOCAGE ANTICIPÉ

**RÈGLE GÉNÉRALE :**  
Il est possible de procéder au déblocage de sommes, individuelles, en dehors des cas prévus par le Code de l'impôt sur le revenu (CIR) et le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (CIRP) et par le Code de commerce et le Code de procédure civile (CPC).

#### PRÉCISION CONCERNANT LA PARTICIPATION ET L'ENTRETIEN :

Les droits en question sont ceux de la banque ou du dépositaire du compte, au moment de la demande de déblocage anticipé. Les droits de l'épargne sont ceux de l'épargnant au moment de la demande de déblocage anticipé.

#### QUELLES SONT LES CONDITIONS D'APPLICATION ?

- Le déblocage ne peut donner lieu à des remboursements anticipés (RBA) de dépense pour l'épargnant. Les droits de l'épargne sont ceux de l'épargnant au moment de la demande de déblocage anticipé.
- Les droits en question sont ceux de la banque ou du dépositaire du compte, au moment de la demande de déblocage anticipé.
- Les droits en question sont ceux de l'épargnant au moment de la demande de déblocage anticipé.
- Les droits en question sont ceux de l'épargnant au moment de la demande de déblocage anticipé.



#### IMPORTANT

Il est possible de procéder au déblocage de sommes, individuelles, en dehors des cas prévus par le Code de l'impôt sur le revenu (CIR) et le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (CIRP) et par le Code de commerce et le Code de procédure civile (CPC).

BNP PARIBAS  
ÉPARGNE & RETRAITE ENTREPRISES



## RAPPEL

### COMMENT EFFECTUER UNE DEMANDE DE REMBOURSEMENT ?

Depuis votre **espace privé PERSONEO**, rubrique :

*Mes opérations > Remboursement > Je souhaite le remboursement de mon épargne indisponible*

Les justificatifs listés sont les documents les plus couramment utilisés pour vérifier l'existence du fait générateur invoqué.



## EN BREF

### PLANS CONCERNÉS

- PEE / PEI
- PERCO / PERCOI
- PERECO / PERECOI

DÉLAI POUR FORMULER LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT

NOMBRE DE DEMANDES DE REMBOURSEMENT AUTORISÉES

NON DÉBLOCABLE

À TOUT MOMENT

1



